

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Géographie en ce compris didactique de la discipline (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(4 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Sciences Humaines (Histoire - Géographie - Sciences sociales) - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Jimmy ABABIO	60	<b>Quad 1</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Géographie - Partie 3</b>	60h	Jimmy ABABIO

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Géographie - Partie 3</b> : 60h de théorie

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Géographie - Partie 3</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
- Géographie en ce compris didactique de la discipline (partie I)
- Géographie en ce compris didactique de la discipline (partie II)

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques</li> <li>◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses</li> </ul> </li> </ul>

- émotions
  - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
  - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
  - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
  - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
  - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
  - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

## Objectifs de développement durable



### Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.



### Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



### Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.5 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.



### Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
- 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.
- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.
- 13.a Mettre en oeuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en oeuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires.
- 13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés.



### Vie terrestre

Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
- 15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
- 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.
- 15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable.
- 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.
- 15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Développer de manière précise et approfondie les contenus se rapportant à différents thèmes abordés dans l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Analyser et exploiter les différents documents utilisés en géographie (images géographiques, graphiques, atlas, cartes...)

- Comprendre les interactions entre les composantes des milieux, des espaces, des espaces et des milieux.
- Utiliser un vocabulaire spécifique et adapté

### Contenu de l'AA Géographie - Partie 3

- Analyses des **risques naturels** (séismes - éruptions volcaniques - tsunamis - inondations - sécheresses - mouvements de terrains - avalanches - cyclones - ...) & des **risques technologiques** (industriels - nucléaires - transports de matières dangereuses - ruptures de barrages - ...).
- Initiation à la **géomorphologie - géologie - pédologie**.
- Initiation à l'**hydrologie**.
- Notions de **cartographie**.
- Initiation à la préparation d'**excursions pédagogiques** en géographie.
- D'autres sujets peuvent être abordés en fonction des circonstances et des besoins

### Méthodes d'enseignement

**Géographie - Partie 3** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, utilisation de logiciels, enseignement synchrone et asynchrone, classe inversée

### Supports

**Géographie - Partie 3** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, lecture d'un ouvrage sur la géomorphologie

### Ressources bibliographiques de l'AA Géographie - Partie 3

(Voir sources du cours)

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Géographie - Partie 3 : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Géographie - Partie 3 :

**Évaluation écrite** (*partie 1*) représente 50% de l'évaluation du cours. Les *travaux et préparations* représentent 10% de l'évaluation écrite.

**Évaluation orale** (*partie 2*) représente 50% de l'évaluation du cours.

Pour réussir le cours « Géographie (partie 3) » vous devez réussir la *partie 1* et la *partie 2* de l'évaluation. C'est-à-dire obtenir 50% au minimum dans les deux parties.

Année académique : **2023 - 2024**